## PROVINCE DE QUÉBEC MRC MÉKINAC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du conseil le dix-huitième de jour de novembre 2014 (18/11/2014) à compter de 10 heures (10h00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet, M. Robert Doucet, M. Robert Tessier

Sont absents : Mme Michelle Bouchard, Mme Marjolaine Guérin et M. Jean-François Cossette

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.

Mme Sylvie Genois, secrétaire trésorière est aussi présente.

## Ouverture de l'assemblée

Il est constaté que la convocation a été faire par M. le maire Guy Dessureault, et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal.

## Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Rapport du maire sur la situation financière

<u>Résolution 2014-11-198</u> Rapport du maire sur la situation financière

Il est proposé par M. Robert Doucet appuyé par M. Robert Tessier et résolu d'autoriser le dépôt du rapport du maire sur la situation financière.

-Adoptée-

| La levée de l'assemblée est pro | oposée par Mme Marlène Doucet,         |
|---------------------------------|--|
| appuyé par M. Robert Doucet.    | Il est 10 h 15.                        |
| Guy Dessureault, maire          | Sylvie Genois<br>Secrétaire-trésorière |